



Ville de Châteauroux

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2010

==--==--==--==

RESUME DES DELIBERATIONS

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2009

2 - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2008 MODIFIÉE PAR LES DÉLIBÉRATIONS DU 3 AVRIL 2008, DU 30 MARS 2009 ET DU 25 JUIN 2009 PORTANT DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU MAIRE POUR CERTAINES MATIÈRES

3 - EVALUATION DES CHARGES 2009

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle évaluation des charges transférées induisant le nouveau montant de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Castelroussine à la Ville de Châteauroux.

4 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION T.G.V. GRAND CENTRE AUVERGNE - TRANSFERT À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CASTELROUSSINE

Le Conseil Municipal renonce à son adhésion à l'association T.G.V. Grand Centre Auvergne au profit de la Communauté d'Agglomération Castelroussine.

5 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION "LES ECO MAIRES"

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association des Maires pour l'Environnement et le Développement Durable : "Les Eco-Maires" et désigne M. Régis TELLIER pour représenter la Ville au sein de cette association.

6 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (A.N.D.E.S.)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire adhérer la Ville de Châteauroux à cette association et à payer la cotisation qui s'élève, pour l'année 2010, à la somme de 410 euros (montant forfaitaire pour les villes de 20 000 à 49 999 habitants).

7 - PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2010

Le Conseil Municipal accepte de modifier le tableau des effectifs au titre de l'année 2010 approuvé par le Conseil Municipal du 14 décembre 2009.

8 - RÉGIME INDEMNITAIRE DES ELUS LOCAUX

Le Conseil Municipal fixe à 4 % de l'indice brut 1015, à compter du 9 février 2010, les indemnités de fonction des conseillers municipaux, présidents d'une de 5 commissions permanentes.

Les crédits nécessaires seront prévus et inscrits chaque année au budget primitif.

9 - PRESTATIONS DE SERVICE "MOYENS GÉNÉRAUX" : CONVENTION AVEC LA CAISSE DES ECOLES

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à l'affranchissement par la Ville des courriers de la Caisse des Ecoles et autorise M. le Maire à la signer.

10 - FUSION DES ÉCOLES OLIVIER CHARBONNIER ET LOUIS DE FRONTENAC

Le Conseil Municipal approuve la fusion des écoles maternelles et élémentaires Olivier Charbonnier et Louis de Frontenac, qui s'accompagne du regroupement des secteurs scolaires correspondants.

11 - RESTRUCTURATION DES ÉCOLES DU CENTRE VILLE

Le Conseil Municipal approuve la fermeture des écoles maternelle Les Capucins et élémentaire Françoise Katz, ainsi que la nouvelle sectorisation scolaire qui en découle.

12 - FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ DE PRODUCTION CULINAIRE - SIGNATURE DES MARCHÉS

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les marchés pour les lots 1 à 25, avec les sociétés retenues par la Commission d'Appel d'Offres et pour les montants minimaux et maximaux suivants :

Lot n° 1 : C.A.V.I. - 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE ;	Lot n° 14 : Disval Surgelés - 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE ;
Lot n° 2 : C.A.V.I. - 36320 VILLEDIEU SUR INDRE ;	Lot n° 15 : Aux Halles Tourangelles - 37530 NAZELLES-NEGRON ;
Lot n° 3 : Châteauroux Viandes - 36005 CHATEAUROUX ;	Lot n° 16 : Aux Halles Tourangelles - 37530 NAZELLES-NEGRON ;
Lot n° 4 : Châteauroux Viandes - 36005 CHATEAUROUX ;	Lot n° 17 : G.D.A. - 87009 LIMOGES ;
Lot n° 5 : Guillet SAS - 49640 DAUMERAY ;	Lot n° 18 : TransGourmet - 36330 VELLES ;
Lot n° 6 : D.L.G. - 94577 ORLY ;	Lot n° 19 : Colin RHD SAS - 35170 BRUIZ ;
Lot n° 7 : Disval Surgelés - 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE ;	Lot n° 20 : Disval Surgelés - 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE
Lot n° 8 : Davigel - 76201 DIEPPE ;	Lot n° 21 : La Boulangerie du Berry - 36400 LA CHATRE ;
Lot n° 9 : Aux Halles Tourangelles - 37530 NAZELLES-NEGRON ;	Lot n° 22 : La Boulangerie du Berry - 36400 LA CHATRE ;
Lot n° 10 : Pomona Terre Azur - 18021 BOURGES ;	Lot n° 23 : Générale des Boissons Schoen - 36001 CHATEAUROUX ;
Lot n° 11 : Corico Expansion - 69860 MONSOLS ;	Lot n° 24 : Colin RHD SAS - 35170 BRUIZ ;
Lot n° 12 : G.D.A. - 87009 LIMOGES ;	Lot n° 25 : TransGourmet - 36330 VELLES.

13 - OFFICE DE RESTAURATION MOULIN DE LA VALLA - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Un office de restauration va être construit sur le site du Centre de Loisirs du Moulin de la Valla. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible pour sa réalisation, en particulier auprès du Conseil Général de l'Indre, ainsi qu'à signer toutes les conventions relatives à ces subventions.

14 - AGRÈMENT DU MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL "LE PETIT POUCKET"

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire appliquer les modifications suivantes à compter du 1^{er} mars 2010 :

Tranche horaire	Capacité d'accueil de la structure en période scolaire	Capacité d'accueil de la structure hors période scolaire
8h15 à 9h00	12 enfants	8 enfants
9h00 à 12h30	20 enfants	15 enfants
12h30 à 13h30 (sauf le mercredi)	12 enfants	9 enfants
13h30 à 17h00	20 enfants	15 enfants
17h00 à 18h00	10 enfants	8 enfants
18h00 à 18h15	4 enfants	3 enfants

15 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES - FONDS SPORTIF 2010

Le Conseil Municipal affecte la somme de 49 400 € aux différentes associations, il autorise M. le Maire à signer la convention fixant les modalités de paiement de la subvention attribuée à la Berrichonne Omnisport.

NOM ASSOCIATION	DATE	MANIFESTATIONS	Budget manifestation	Subvention demandée	Proposition subvention 2010
ASPTT Handball	19/12/09	Tournoi Interrégional	6 100	1 000	500
ASPTT Tennis	12/12/09 au 5/01/10	Tournoi de Tennis d'Hiver	12 715	2 000	750
Ass. Judo Châtx	19/06	23ème Tournoi International	18 122	6 000	5 000
Auto Vélo Club Châtx	19/07	Grand Prix Municipalité	2 050	1 400	500
Canoé Kayak Club Châtx	04/2010	Coupe Jeunes Kayak Belle-Isle	9 540	3 000	500
Cercle de l'Épée Châtx	13-14/03	Tournoi National Open Escrime Catégorie sénior masculin	10 800	2 100	1 500
Club Castelroussin de Badminton	27-28/01	10ème Trophée Jeunes et Vétérans	3 370	1 200	900
Ecurie Terre du Berry	5-6/06	Rallycross : Coupe Logan	110 500	15 000	12 000
Entente Tennis	04/2010	Démonstration de Tennis en fauteuil	8 700	4 000	2 250
Entente Tennis	03/2010	Tournoi Interrégional	9 700	5 000	750
FCL St Christophe Châtx	22-23/05	Tournoi Benjamin	4 640	2 000	500
Indre Vélo Passion	30/05	Course Féminine	1 354	500	500
Karaté Club Châtx	02/2010 et 04/2010	2 stages de Karaté	5 850	600	300
La Berrichonne Omnisport	21/03	Les 15 km de Châteauroux organisés par la section Athlétisme	2 265	1 000	11 750
	12/02	Gala de Boxe National organisé par la section Boxe	39 500	9 000	
	09/04	Gala de Boxe National organisé par la section Boxe	32 500	9 000	
	5 au 28/02	Tournoi de Tennis adultes organisé par la section Tennis	6 000	1 000	
Les Enfants du Skate et du Roller	12 et 26/06	Contest de Roller et Skate	2 700	800	500
Macadam 36	11/09	3 et 6 heures des 2 lacs	7 600	1 200	900
Mini Auto Sport Châtx	07/2010	Manche Internationale Voitures Radiocommandées	5 300	1 580	800
Mondol Kheila Châtx Muay Thaï	30/05	Gala de Muay Thaï	9 000	2 000	2 000
R.A.C.C.	07/06	Tournoi National A. Laruelle	14 530	1 800	1 000
Triathlon Club Châtx 36	4-5/04	Manche de Duathlon D1	52 000	10 000	6 000
UFOLEP 36	06/2010	Grand Prix Cycliste par équipe	1 800	500	350
US Pétanque Vieux Châtx	18/09	Prix de la Ville de Châtx	2 801	500	150
			TOTAL :		49 400

16 - CRÉATION D'UN "PRIX SPÉCIAL DU JURY" EN COMPLÉMENT DU PRIX DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX - GUY VANHOR

Le Conseil Municipal accepte de valider la création de ce Prix complémentaire et les modifications du règlement.

17 - CONVENTION DE DÉPÔT - "FONDS LOCAL DE LA CHÂTRE"

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer cette convention de dépôt de documents numérisés en vue de leur intégration au Portail Documentaire de la Médiathèque Equinoxe.

18 - DEUXIÈME TRANCHE DE NUMÉRISATION DES FONDS PATRIMONIAUX ET ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LE PORTAIL DOCUMENTAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre une subvention aussi élevée que possible.

19 - L'ENVOLÉE DES LIVRES - REMBOURSEMENT DE FRAIS - CRÉATION DE TARIFS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal accepte de valider les dispositions prévues :

- Prise en charge :
 - de l'hébergement-samedi soir
 - des repas-samedi soir et dimanche midi
 - du transport sur la base d'un billet S.N.C.F. 2^{ème} classe (quel que soit le moyen de transport utilisé).
- Tarif des stands : 10 € TTC / mètre linéaire/ jour
- Demande de subvention auprès de la D.R.A.C., du Centre National du Livre, de la Région Centre, du Conseil Général de l'Indre et de partenaires privés.

Il autorise M. le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès des différents partenaires potentiels de cette manifestation et à signer les conventions relatives à ces subventions.

20 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES COLLECTIONS DE L'ÉTAT À LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

Le Conseil Municipal accepte l'intégralité du transfert proposé, à l'exception de deux œuvres :

- 1 - FNAC FH 866 - 108 : DARGENT Yan, Edouard "Souvenir d'enfance, paysage breton";
- 2 - FNAC 271 : PEZIEUX Jean, Alexandre "Jeune homme excitant un coq de combat".

21 - BOUTIQUE DES MUSÉES - CRÉATION DE TARIFS

Le Conseil Municipal approuve la création des tarifs suivants :

- "Chopin-expositions croisées" : 22 € TTC
- Double CD audio consacré à la biographie de Frédéric Chopin : 17 € TTC
- "Les étés de Frédéric Chopin à Nohant" : 39 € TTC.

22 - DÉNOMINATION D'UNE PLACETTE

Le Conseil Municipal décide de baptiser cet espace public, desservi par l'allée de la Pérouse :

"Square de la Boussole".

23 - INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE L'ALLÉE DES GROUAILLES ET DES ESPACES PUBLICS DU LOTISSEMENT "CHAMP LE ROI" - AVIS APRÈS ENQUÊTE

Le Conseil Municipal accepte l'incorporation dans le domaine public communal de l'allée des Grouailles et des espaces publics du lotissement "Champ le Roi".

24 - LES FERRANDES - ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition de la parcelle cadastrée section AV n° 46 au prix net de 1 200 euros, ainsi que la signature par M. le Maire de l'acte à intervenir qui sera reçu en la forme notariée.

25 - LE PRÉ BRAUD - ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition de la parcelle cadastrée section AH n° 36 au prix total de 12 483 euros, correspondant à 10 637 euros d'indemnité principale et 1 846 euros de remploi, ainsi que la signature par M. le Maire de l'acte à intervenir qui sera reçu en la forme notariée.

26 - CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS - AVENANT À L'ACTE DE VENTE VILLE DE CHÂTEAUROUX / C.C.I. DE L'INDRE

Le Conseil Municipal autorise la cession par avenant à la vente en date du 23 décembre 2009 de 921 m² de SHON supplémentaire et les bandes de terrain à prélever sur les parcelles DN n° 958 et n° 574 au prix de 114,43 €/ m² de SHON soit un total de 105 390,03 €.

Il autorise M. le Maire à signer l'acte à intervenir qui sera reçu en la forme notariée.

27 - RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU JARDIN DU MUSÉE BERTRAND - AUTORISATION DE DÉPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal approuve ce projet et autorise M. le Maire à déposer la demande de permis de construire.

Il approuve le plan de financement, accepte de solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département et, en cas de variation de la base éligible ou des aides financières, d'engager la commune à prendre en charge la différence.

Le Maire,

Jean-François MAYET